

Malgré la production d'outils et la formation continue, force est de constater que la mise en œuvre du PEAC dans les classes reste fragile. Les enseignements artistiques demeurent trop souvent le parent pauvre de la pratique professionnelle des enseignants. Les travaux menés par le groupe répondent à une commande du terrain, surtout pour les écoles éloignées des centres culturels, et à un besoin exprimé par les directeurs d'école en lien avec la partie PEAC du projet d'école.

Il nous paraît important de souligner le rôle essentiel des enseignements artistiques pour :  
« *la construction de la personnalité et à la formation du citoyen, développant l'intelligence sensible et procurant des repères culturels, nécessaires pour participer à la vie sociale.* »

Ils ont également un rôle fondamental dans la réduction des inégalités sociales, mission majeure de l'école : « *l'inégalité d'accès aux arts et à la culture d'une famille à l'autre [est] emblématique d'inégalités sociales et sociétales, (...) l'éducation artistique [peut] les réduire, à défaut de les compenser.* »

[igesr-rapport-2019-076-enseignements-artistiques-college-etat-des-lieux-perspectives-pdf-113763.pdf](#)

Dans le LSU, les enseignements artistiques sont évalués deux fois : dans la partie « Principaux éléments de programmes travaillés durant la période » et dans la partie « Parcours d'éducation artistique et culturelle ». Cette commande ministérielle répond à une directive nationale, une demande de la société qui est de permettre aux élèves de la nation d'avoir une culture artistique.

Le groupe se donne pour objectif d'accompagner les enseignants peu experts dans le domaine des enseignements artistiques à l'aide de séquences « clef en main ». Ces séquences pourront constituer un levier pour s'auto-former à une démarche spécifique et ainsi acquérir une autonomie intellectuelle, didactique et pédagogique permettant de concevoir à son tour d'autres projets artistiques.